
Centre du village de Collombey – développement et organisation

Une réflexion pour rendre attractif et convivial le centre

par Jean-Pierre Veuthey

Conseiller municipal en charge du dicastère aménagement du territoire



En 2005 déjà, le Conseil municipal a décidé d'une réflexion pour un aménagement harmonieux du centre du village de Collombey.

Il a entrepris une démarche sous forme de concours auprès de différents bureaux d'architectes en vue de mettre en place un outil moderne d'aménagement sous la forme d'un plan de quartier qui devra en finalité être soumis au législatif communal (Conseil Général).

Pour le choix du bureau d'architectes, dans le cadre du concours le Conseil municipal s'est attaché les compétences du service cantonal des bâtiments. Il a aussi associé de près les Transports Publics du Chablais et a impliqué les propriétaires privés en leur proposant une convention de collaboration.

Le souhait fortement exprimé de cette démarche est le réaménagement et la mise en valeur du centre du village avec la formulation du développement d'un plan de quartier concentré sur le centre Est du village en associant les édifices publics, les parcelles privées, les espaces publics et établir des relations fortes entre ces derniers afin d'obtenir, à terme, un espace «centre de village» cohérent et un aménagement de l'espace public convivial.

En juin 2012, une commission d'évaluation a analysé les propositions de cinq bureaux d'architectes qui ont répondu favorablement au concours.

Le choix unanime s'est porté sur le bureau Bonnard & Woeffray de Monthey et sur la recommandation de la commission, le Conseil municipal a aussi retenu ce bureau pour élaborer un projet de plan de quartier avec sa réglementation et ses contraintes.

Aujourd'hui une commission, composée de municipaux et de personnes désignées par les partis représentés au Conseil Général, travaille en relation étroite avec le bureau d'architectes et des bureaux spécialisés (aménagiste, spécialiste en matière de transport, de bruit, etc.) pour proposer les options les plus favorables concernant l'organisation spatiale, l'architecture, la mobilité douce, les lieux de rencontre et toute la réglementation qui doit être mise en place pour assurer le respect des buts et objectifs.

L'avancement de l'étude suit la planification établie. Le Conseil municipal se déterminera sur le projet finalisé et les propriétaires concernés y seront étroitement associés. Comme pour tout projet de cette importance, les services cantonaux seront ensuite invités à se déterminer avant que les procédures d'enquête publique et de décision par le Conseil Général soient entreprises.

Aujourd'hui, en tant que Conseiller municipal en charge de l'aménagement du territoire et de ce dossier, je remercie toutes les citoyennes et citoyens qui donnent de leur temps pour la commission communale, je remercie les bureaux et les professionnels de la branche pour leurs conseils avisés, leurs appuis et leurs compétences.

Je ne peux que me réjouir et espérer que ce projet aboutira en permettant à la collectivité publique de bénéficier d'un outil de travail précieux dont l'application prendra probablement plusieurs années et dépendra des réalités économiques et des potentiels financiers privés ou de la collectivité.

Présentation du projet par le bureau d'architectes

Le projet de requalification du centre du village de Collobey a pour but d'offrir à la population des espaces publics de qualité, conviviaux et fédérateurs, qui à ce jour font défaut.

Le projet est l'occasion de créer un nouvel équilibre entre vide et plein en composant avec le bâti existant et ses bâtiments significatifs tout en introduisant de nouvelles constructions qui complètent l'offre d'accueil et de services du village.

Le projet de plan de quartier propose la création d'une succession d'espaces publics de tailles variables, mais toujours à l'échelle du village. Ces différentes places finement articulées autour des nouvelles constructions permettent de reconnecter les différents lieux, diminuant l'impact de la rue des Dents du Midi pour lier les deux côtés du village.

Le bâti proposé s'inspire des grandes maisons typiques des villages du Bas-Valais. Par leur forme et leur position, ces bâtiments recréent de nouveaux parcours propices à des échanges conviviaux, définissant une nouvelle identité au lieu.

Le bâtiment de l'Etoile, qui présente un état d'obsolescence avancé, laisse sa place à une nouvelle maison. Celle-ci, positionnée en retrait, offre une respiration à l'entrée du village qui invite les habitants et visiteurs à se promener dans les espaces du centre et à découvrir les cafés, commerces et salles communes qui s'implantent au rez-de-chaussée des nouvelles bâtisses. Au cœur du village, à

côté de la maison de commune, la place du village peut accueillir les fêtes et les rassemblements. Dans les nouvelles constructions, les étages supérieurs sont affectés aux logements, logements protégés et bureaux. La mixité des programmes répartis dans le centre favorise les échanges intergénérationnels et le mélange social et culturel.

Les espaces publics reçoivent un revêtement minéral uniforme, des éléments de mobilier urbain complètent leur définition et qualifie leur destination. Une arborisation apporte la touche végétale d'ombrage naturel. Le cœur du village est rendu à la population à la condition de le libérer du parcage des voitures. Un parking souterrain à construire par étape permet de résoudre tant le parcage des futurs habitants que celui des actuels usagers. Une étude de mobilité confirme le dimensionnement des besoins.

Afin d'enrichir encore la séquence des espaces publics, le cimetière désaffecté est aménagé en parc public à dominance végétale. Une nouvelle maison l'habite et l'anime. Afin de préserver un espace suffisant dédié au parc, la maison du cimetière s'implante sur une faible surface au sol. Le bâtiment se distingue par sa hauteur légèrement supérieure au bâti voisin et annonce sa vocation multi-usage, public et logement. Il devient signe dans le village et symbole en mémoire de l'ancienne affectation.

bonnard woefray, architectes

